



ÉTHIOPIE



SÉNÉGAL



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



TROISIÈME FORUM

ISID

DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL
INCLUSIF ET
DURABLE

14 JUILLET 2015

DOCUMENT D'INFORMATION



FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE



CO-ORGANISÉ AVEC LES GOUVERNEMENTS DE
L'ÉTHIOPIE ET DU SÉNÉGAL, ET LA CENUA

<https://isid.unido.org>



ISID
OPERATION PLATFORM



FINANCING FOR
DEVELOPMENT
15-16 JULY 2015 - ADDIS ABABA - ETHIOPIA
TIME FOR GLOBAL ACTION

FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS

Introduction

L'industrialisation a joué un rôle essentiel dans le développement économique depuis plus de 200 ans. Elle a contribué à façonner les fortes avancées dans les pays européens, les États-Unis et au Japon, ainsi qu'en République de Corée, en Chine et dans les autres pays asiatiques durant la dernière moitié du 20^{ème} siècle. Comme la communauté internationale vise à répondre aux enjeux globaux du développement de manière cohérente, intégrée et universelle sur les 15 prochaines années, le développement industriel continuera à jouer un rôle prédominant. De ce fait, l'industrialisation constitue l'un des nombreux enjeux de développement qui requiert une approche holistique incorporant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Les partenariats sont un élément important d'une telle approche. Le besoin de créer des partenariats efficaces pour le développement était déjà reconnu par la communauté internationale dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les Objectifs du Développement Durable (ODD) étant sur le point de remplacer les OMD cette année, les partenariats sont devenus encore plus primordiaux pour réaliser les objectifs de développement, par exemple, pour attirer et catalyser les ressources de différents acteurs.

Cette note conceptuelle présente le Programme de Partenariat Pays (PCP en anglais) de l'ONUDI. Le PCP est un modèle de partenariat au niveau du pays conçu pour accélérer et accroître l'impact de l'agenda des gouvernements pour le développement industriel. La première partie présente l'importance de l'industrialisation pour le développement inclusif et durable ainsi que le rôle que peuvent jouer les partenariats dans ce procédé. La deuxième partie présente le PCP en mettant en avant ces caractéristiques et le rôle des partenaires.

PREMIÈRE PARTIE

Le développement industriel

Aucun pays dans le monde n'a atteint un niveau de développement économique et social sans avoir développé et fait évoluer son secteur industriel. Ce dernier contribue à la réduction de la pauvreté en générant des emplois et en créant des revenus à travers une croissance économique accélérée. Le secteur industriel a également des liens étroits avec les autres secteurs de l'économie, en particulier avec les services et l'agriculture.¹

L'industrie basée sur l'agriculture est particulièrement important pour développer les pays et demeure une première étape pour la transformation structurelle de l'économie. 70% de la population dans les pays les moins avancés vivent dans des zones rurales où l'agriculture est leur principale source de revenu. La moitié des exportations des pays en développement sont des produits agricoles, mais seulement 30% de ceux-ci sont transformés (98% en comparaison avec les pays développés). Due à la croissance de la population, la terre agricole devient de plus en plus confinée dans de petits espaces, limitant le potentiel du secteur agricole pour augmenter le développement économique et social. L'espace de terre limité et la population croissante (des travailleurs et des consommateurs) nécessitent qu'une plus large quantité de nourriture soit produite par moins de personnes, augmentant ainsi l'importance des moyens de subsistance non-agricoles. L'industrialisation est en mesure de répondre à un tel enjeu à travers les technologies et les pratiques agricoles pour nourrir les populations grandissantes et créer des emplois dans les secteurs non-fermiers. En somme, l'industrialisation entraîne une transformation structurelle par laquelle l'économie évolue d'un modèle basé sur une grande dépendance à l'extraction des ressources agricoles et naturelles à un modèle qui s'appuie sur les activités qui favorisent la valeur ajoutée et les services associés.

¹ ONUDI, [2006, p. 4] « Combating Marginalization and Poverty through Industrial Development », Programme de recherche de l'ONUDI, Vienne

Le développement industriel inclusif et durable

Adoptée par les États membres de l'ONUDI en Décembre 2013, la **déclaration de Lima** attribuée à l'ONUDI le mandat pour réaliser le **développement industriel inclusif et durable (ISID en anglais)**. Ce mandat est basé sur la reconnaissance des États membres que l'éradication de la pauvreté "[...] peut être achevée seulement à travers une croissance économique et industrielle forte, inclusive, durable et résiliente, et par l'intégration efficace des dimensions économiques, sociales et environnementales des dimensions du développement durable."²

Le développement industriel inclusif et durable implique que:

- Chaque pays atteigne un niveau plus élevé d'industrialisation de son économie et tire profit de la mondialisation des marchés des biens et des services industriels.
- Personne ne soit exclu des avantages générés par la croissance industrielle, et que la prospérité est partagée entre les hommes et les femmes dans tous les pays.
- Une plus grande croissance économique et sociale soit soutenue dans un cadre durable et respectueux de l'environnement.
- Les compétences et les ressources de tous les partenaires soient combinées pour maximiser l'impact sur le développement industriel inclusif et durable.

La mise en œuvre du développement industriel inclusif et durable exige plus de ressources qu'une seule entité ne peut en fournir. L'aboutissement du développement industriel inclusif et durable requiert des investissements non seulement dans l'industrie mais également dans les infrastructures associées telles que le transport et les services publics. Cela suppose aussi des politiques, des stratégies et des cadres réglementaires visant à faciliter l'accès aux marchés, générer des emplois décents, attirer des investissements étrangers directs, améliorer les technologies, accroître les exportations et les recettes en devises, favoriser l'inclusion sociale et l'égalité des sexes, et assurer la durabilité de l'environnement.

L'Agenda de développement de l'après-2015 et le développement industriel inclusif et durable

L'agenda de développement de l'après 2015 reconnaît entièrement le rôle crucial du développement industriel inclusif et durable. Parmi les 17 ODD proposés, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable invite la communauté internationale à «Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation», étant identifié comme l'ODD n°9. L'investissement dans une infrastructure résiliente, une industrialisation inclusive et durable et l'innovation a également été identifié comme une condition préalable pour la réalisation d'un plus large éventail de priorités du développement durable fournissant un environnement propice aux investissements privés et au développement des affaires. L'industrialisation, dans un cadre de partenariat global, est un vecteur non seulement de création d'emplois et de croissance économique, mais également de transfert de technologie. L'augmentation des investissements dans des activités productives combinée à un renforcement des capacités approprié permet aux pays en développement de progresser rapidement en termes d'adoption, d'application et d'adaptation de technologies modernes.

Le financement des objectifs de développement durable

Les 17 ODD qui seront proposés au Sommet de l'ONU pour l'adoption de l'agenda de développement de l'après-2015 à New York en Septembre prochain ont une portée beaucoup plus ambitieuse que les OMD. Ils traitent non seulement du développement, mais ont également attiré à la manière dont celui-ci doit être poursuivi. Comme Septembre se rapproche, la question du financement des ODD gagne fortement en importance. Les fonds requis sont considérables. Le groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le financement du développement durable déclare

2 ONUDI, [2 Décembre 2013, Résolution CG 5/Résolution 1], « Déclaration de Lima », Quinzième session de la conférence générale de l'ONUDI, Lima

que l'investissement annuel nécessaire pour l'infrastructure globale est estimé entre 5 à 7 trillions de dollars américains³ et conclut que les modèles actuels d'investissement ne seront pas en mesure de garantir le développement durable.⁴ La finance globale est très diversifiée et son potentiel pour soutenir le développement durable est énorme. L'épargne globale est estimée à 22 trillions de dollars américains par année et le stock global d'actifs financiers à 218 trillions de dollars américains en 2011.⁵ L'Assemblée générale des Nations Unies affirme que réallouer une faible fraction de cette épargne au développement durable suffirait à avoir un impact substantiel.⁶

Tandis que les besoins d'investissement des pays en développement n'ont jamais été aussi hauts, le paysage financier est devenu très complexe. Il y a un nombre grandissant d'institutions financières, y compris un nombre croissant de banques multilatérales de développement et de donateurs venant de pays émergents; le secteur privé a investi des montants sans précédent dans les pays en développement; des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et des fondations privées continuent d'accroître leur rôle dans l'agenda de l'après 2015. Si les ODD doivent être atteints, **il est impératif de réexaminer la manière dont le développement doit être favorisé et comment impliquer l'ensemble de ces acteurs.** La Banque Mondiale a récemment affirmé que "[...] achever les ODD nécessitera bien plus que de l'argent. Cela exige un changement global dans les mentalités, les approches et les responsabilités afin de refléter et transformer les nouvelles réalités d'un monde en développement avec des contextes nationaux profondément variés."⁷

Les partenariats: les forces et les enjeux

Les acteurs de développement engagés à formuler des propositions novatrices pour financer l'agenda de l'après 2015 ont réalisé que l'ambition et l'universalité du nouvel agenda requièrent un cadre global de coopération qui attire et catalyse les ressources de sources variées. En effet, le groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le financement du développement durable recommande que l'approche pour le financement du développement durable soit établie sous la forme d'un partenariat global basé sur l'appropriation des pays.⁸

Le besoin de partenariats pour réaliser l'agenda de développement de l'après-2015 est reflété dans l'ODD proposé n°17 - Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat global pour le développement durable. Cette proposition, tout comme le précédent OMD n°8 Un partenariat global pour le développement, dote la communauté internationale d'un mandat clair sur les partenariats.

L'approche basée sur les partenariats est une partie intégrante des objectifs du développement industriel inclusif et durable. Touchant aux prescriptions de chaque acteur individuel, la promotion du développement industriel inclusif et durable est un enjeu complexe qu'une seule organisation ou entité ne peut gérer fructueusement par elle seule. De plus, assurer que l'industrialisation profite à tout le monde et la sauvegarde de l'environnement nécessitent que nous mettions en commun les ressources et l'expertise de divers secteurs. Les partenariats permettent précisément ce partage collectif. Les gouvernements faisant face à des enjeux dans la mise en œuvre du développement industriel inclusif et durable auront des partenaires pour orienter et assurer l'inclusivité et la durabilité de chaque étape du processus d'industrialisation. Puisque le développement industriel inclusif et durable est ambitieux et représente une priorité urgente, les partenariats fournissent un mécanisme efficace pour les parties prenantes de se tenir mutuellement responsables et ainsi traduire leur engagement en actions concrètes et unifiées.

3 Assemblée générale des Nations Unies, [15 Août 2015, p. 8], Rapport du groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le financement du développement durable A/69/315

4 Assemblée générale des Nations Unies, [15 Août 2014, p. 5], Rapport du groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le financement du développement durable A/69/315

5 Assemblée générale des Nations Unies [3 Septembre 2015, p. 2], « Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement », Rapport du Secrétaire Général A/68/357

6 Assemblée générale des Nations Unies [3 Septembre 2015, p. 2], « Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement », Rapport du Secrétaire Général A/68/357

7 Groupe de la banque mondiale et al., [18 Avril 2015, p. 1], « From Billions to Trillions: Transforming Development Finance Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance », Réunion du comité de développement

8 Assemblée générale des Nations Unies, [15 Août 2014, p. 5], Rapport du groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le financement du développement durable A/69/315

Les partenariats représentent cependant de grands enjeux. Avoir des partenaires collaboratifs au sein de plateformes multilatérales ne devrait pas se substituer au leadership d'un gouvernement qui vise le développement industriel inclusif et durable. De même, il y a une possibilité que l'intérêt des parties prenantes extérieures puisse accabler et peut-être même distordre les plans nationaux de développement d'un pays. Cette confusion peut avoir lieu notamment quand les termes et les buts de collaboration de partenariat ne sont pas définis clairement. De ce fait, les partenariats peuvent échouer s'ils ne fournissent pas de cibles concrètes. En somme, guider les intérêts des différents partenaires au sein d'une plateforme multilatérale n'est ni simple ni automatique. **Aboutir au développement industriel inclusif et durable requiert un modèle pratique qui est capable de traiter ces enjeux.**

DEUXIÈME PARTIE

Le Programme de Partenariat Pays

Reconnaissant ces enjeux sur la mise en œuvre du développement industriel inclusif et durable et de l'ODD proposé n°9, l'ONUDI a développé un modèle novateur de partenariat. Le Programme de partenariat pays (PCP en anglais) soutient la mise en œuvre des plans de développement industriel et des programmes des gouvernements nationaux. **L'objectif d'un partenariat est d'accélérer et accroître l'impact de l'agenda de développement d'un gouvernement.** De plus, le PCP est un modèle qui opérationnalise non seulement le développement industriel inclusif et durable mais également les enjeux de développement de l'après-2015 en général, y compris ceux identifiés dans les ODD proposés. Les PCP ont été développés en consultation étroite avec un grand nombre de contreparties et de partenaires existants et potentiels en 2014.

L'ONUDI pilote actuellement deux premiers PCP en Ethiopie et au Sénégal, dont les gouvernements sont actuellement en train de mener la mise en œuvre des programmes respectifs.

Les caractéristiques du Programme de Partenariat Pays

Le PCP comprennent quatre caractéristiques clé qui les rendent efficaces:

- Premièrement, le PCP est caractérisé par l'appropriation du gouvernement bénéficiaire sur le procédé complet. Cela inclut le guidage et le leadership sur les partenariats, l'alignement avec les plans nationaux de développement, et les contributions financières.
- Deuxièmement, le PCP est une plateforme multilatérale avec une forte coordination des partenaires - agences multilatérales et bilatérales de développement et institutions financières, le secteur privé, le milieu académique et la société civile - pour regrouper efficacement les ressources, des actions collectives et un suivi et un reporting rigoureux.
- Troisièmement, le PCP se concentre sur un nombre de secteurs prioritaires dans lesquels il y a de fortes opportunités pour une future mobilisation des fonds. Cela permet une forte concentration des ressources et un plus grand impact. Les gouvernements dans les programmes pilotes ont priorisé les secteurs de l'agro-transformation dans le but de mieux relier les petits producteurs aux industries et ainsi maximiser le potentiel pour réduire la pauvreté.
- Enfin, le PCP facilite des solutions intégrées pour l'assistance technique de l'ONUDI, incluant des conseils politiques, des études de faisabilité, la promotion de l'investissement et le soutien dans la mise en œuvre de projets industriels majeurs, ainsi que le développement et le renforcement des compétences industriels.

PCP: les parties prenantes et les rôles

Avec un ensemble de plus en plus complexe d'acteurs, de stratégies et de moyens d'intervention, il est important que les activités et les flux de ressources soient bien coordonnés. **Le PCP réunit de tels acteurs au sein d'une plateforme multilatérale pour coordonner et optimiser la contribution de chacun.** Chaque acteur impliqué dans le développement industriel - soit du milieu de l'industrie privée, de la finance ou du service public - a ses propres priorités, limites et avantages qui peuvent être utilisés de manière cohérente pour éviter la duplication des activités, exploiter les forces de chacun et aboutir à des résultats et des synergies efficaces. Le PCP identifie et cartographie également les différentes activités des partenaires relatives aux secteurs ciblés, permettant chaque acteur de prendre des décisions plus informées au regard de leur propre contribution et de comprendre l'effet de leur activité par rapport au développement global des secteurs ciblés.

Dans le contexte du PCP, il est prévu que **les gouvernements fournissent une stratégie sur les priorités du pays, qu'ils mettent en place une plateforme de coopération dans le pays, et qu'ils créent un cadre propice pour attirer le secteur privé à travers la rentabilité des initiatives de développement.** La structure de gouvernance du PCP est basée sur l'appropriation nationale et comprend deux comités:

- Un comité de pilotage de haut niveau présidé par le leader du pays. Il comprend tous les partenaires et est mandaté pour fournir une direction stratégique, aligner les activités avec les programmes de développement et les priorités du gouvernement, et assurer la coordination parmi les partenaires, mobiliser les ressources et allouer les fonds pour les programmes et les projets.
- Un comité national de pilotage est présidé par le Ministre de l'Industrie. Il est mandaté pour coordonner les enjeux relatifs à la mise en œuvre du Programme et comprend des représentants d'organisations impliquées dans la mise en œuvre en soi telle que les différents Ministères, les gouvernements régionaux et les associations du secteur privé.

Les partenaires ont un rôle important à jouer dans le soutien et le renforcement des plans de développement industriels du pays. A cet égard, il est prévu que les partenaires bilatéraux et multilatéraux soutiennent les infrastructures publiques et privées et financent les projets d'assistance technique; les banques multilatérales de développement fournissent le financement pour appuyer la mise en place et l'expansion d'infrastructures industrielles; les banques commerciales fournissent des financements pour le développement industriel du secteur privé. L'objectif global des partenariats est d'accroître l'investissement du secteur privé dans le secteur industriel.

L'ONUDI joue deux rôles vitaux dans le contexte des PCP:

- L'ONUDI joue un rôle de coordinateur en tant que secrétariat. Cela implique le soutien aux deux comités dans chaque PCP et d'assurer la contribution des partenaires pour créer des synergies efficaces.
- Le soutien technique de l'ONUDI aux gouvernements peut générer des ressources supplémentaires. L'industrialisation nécessite des routes et des aménagements; cela requiert des infrastructures et des investissements de capitaux et des technologies modernes et un accès au marché.

A cette fin, l'ONUDI identifie et conçoit les interventions techniques du PCP non seulement pour leur résultat immédiat mais également pour leur impact stratégique sur les objectifs de développement industriel du pays bénéficiaire, permettant ainsi l'augmentation de fonds supplémentaires à travers la mobilisation de revenus domestiques, des prêts bancaires et la finance privée. A travers cette approche, le PCP n'évince pas l'investissement privé des emprunts gouvernementaux pour financer le développement, mais fournit plutôt une assistance qui facilite le financement public et privé à grande échelle. Le PCP est en effet un modèle de partenariat qui évolue au-delà d'interventions isolées pour catalyser les ressources diverses et aider les pays à aboutir au développement industriel inclusif et durable.

<https://isid.unido.org>



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienna International Centre • BP 300 • 1400 Vienne • Autriche
www.unido.org